

## **REUNION DU 18 DECEMBRE 2020**

### **TRANSFERT DE CREDITS (2020-104)**

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide le transfert de crédits suivant :

<b>SECTION FONCTIONNEMENT DEPENSES</b>		
art dépense	libellé	montant
023/023	Virement en investissement	-1
6811/042	Amortissements	+1
TOTAUX		0

### **SECTION INVESTISSEMENT RECETTES**

021/021	Virement de la sect de fonct	-1
28135/040	amortissements	0.50
28138/040	amortissements	0.50

## **RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION D'EXPLOITATION ET DE MAINTENANCE**

### **DES INFRASTRUCTURES DE RECHARGES ELECTRIQUES (2020-105)**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que la convention d'exploitation et de maintenance des infrastructures de recharges électrique avec SOREGIES arrive à échéance.

Il propose le renouvellement de cette convention.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Autorise le Maire à signer la convention jointe à la présente délibération.

Voix pour : 15

contre : 0

abstentions : 0

### **ADMISSIONS EN NON VALEUR (2020-106)**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la trésorerie n'a pu recouvrer des sommes dues au titre des années 2016, 2018 et 2019 pour un montant total de 82.95 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- décide à l'unanimité, l'admission en non-valeur de la somme de 82.95€, représentant les sommes non recouvrées au titre des années 2016, 2018 et 2019.

## **AVIS SUR LA DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE PRESENTEE PAR LA SOCIETE ENERGIE CHATEAU-GARNIER POUR L'INSTALLATION ET L'EXPLOITATION D'UN PARC EOLIEN**

## **SUR LA COMMUNE DE CHATEAU-GARNIER (2020-107)**

MM. NIORT, CHEVAIS, HUVELIN, REMAUD, FOUSSIER et BAUDET, concernés directement ou indirectement par le projet quittent la salle.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la préfecture de la Vienne a jugé recevable le projet de parc éolien des Brandes Communales en septembre 2020.

L'enquête publique en cours porte sur la demande d'autorisation environnementale présentée par Monsieur le Président de la société ENERGIE CHATEAU-GARNIER, pour l'installation et l'exploitation d'un parc éolien composé de 3 éoliennes et 1 poste de livraison sur la commune de CHÂTEAU-GARNIER, activité qui relève de la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement.

Il demande au conseil municipal de bien vouloir se prononcer sur cette demande.

Après vote à bulletin secret, le conseil municipal émet un avis favorable à la demande d'autorisation environnementale présentée par Monsieur le Président de la société ENERGIE CHATEAU-GARNIER, pour l'installation et l'exploitation d'un parc éolien composé de 3 éoliennes et 1 poste de livraison sur la commune de CHÂTEAU-GARNIER, activité qui relève de la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement.

Voix pour : 8

Voix contre : 1

Abstentions : 0